

Réf: Dossier 308068

Avis de constitution

SOCIETE « HGO METAL SERVICES »

Siège ABIDJAN ANGRE DJOROGOBIITE 2 ILOT 960
NON LOIN DU CHU D'ANGRE, Lot 2525, Ilot 960

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 03 Avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HGO METAL SERVICES »

Objet : La Construction métallique;
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANGRE DJOROGOBIITE 2 ILOT 960
NON LOIN DU CHU D'ANGRE, Lot 2525, Ilot 960

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO GOUWENDMANEGRE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04199 du 30/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25500/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

